

# REGLEMENT JEU CONCOURS

## SALON IFTM TOP RESA

2016

### ARTICLE 1 :

L'Etablissement Public **ATC (AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE)**,  
Domicilié 17, boulevard du Roi Jérôme 20181 AJACCIO cedex 1 (France/Corse)  
Organise à l'occasion du SALON IFTM TOP RESA un tirage au sort gratuit, sans obligation d'achat,  
Ce jeu débutera le :

Mardi 20 septembre et se terminera le vendredi 23 septembre 2016:

- Du mardi 20 au vendredi 23 septembre 2016 le jeu sera proposé sur le stand de la Corse Hall 7/2, N° : N007 au SALON IFTM TOP RESA.  
au moyen d'une borne tactile et sur le site internet [www.visit-corsica.com](http://www.visit-corsica.com)  
Il sera annoncé sur les sites : du SALON IFTM TOP RESA, [www.visit-corsica.com](http://www.visit-corsica.com), sur la page Facebook « I love Corsica » .

### ARTICLE 2 :

- La participation à ce jeu est ouverte sur l'Espace Corse au SALON IFTM TOP RESA au moyen d'une borne tactile qui sera mise à disposition et sur le site [www.visit-corsica.com](http://www.visit-corsica.com); à toute personne majeure résidant en Europe, à l'exclusion des salariés de l'Agence du Tourisme de la Corse.
- **Chaque personne ne pourra participer qu'une fois par jour au jeu concours.**
- **Le nombre de participant par jour est illimité.**

### ARTICLE 3 :

Ce jeu sera annoncé sur les sites du SALON IFTM TOP RESA, [www.visit-corsica.com](http://www.visit-corsica.com), ainsi que sur la page Facebook « I love Corsica » de l'ATC, entre le lundi 19 septembre 2016 et le vendredi 23 septembre 2016.

Il sera également présenté au SALON IFTM TOP RESA sur le stand de la Corse.  
Un tirage au sort sera effectué le mardi 27 septembre 2016.

#### ARTICLE 4 :

Pour participer, il suffit, de vous rendre sur le stand de la Corse ou sur la page consacrée au jeu sur le site internet [www.visit-corsica.com](http://www.visit-corsica.com) et renseigner vos coordonnées.

#### ARTICLE 5 :

Les tirages effectués le mardi 27 septembre 2016 se dérouleront selon les modalités suivantes :

Lieu : Agence du Tourisme de la Corse -17,Boulevard du Roi Jérôme - BP.19 – 20181 Ajaccio Cedex 1

Chaque tirage correspondant à un gagnant.

Participeront au tirage tous les formulaires ayant réuni les conditions énoncées à l'article 4.

**5 participants tirés au sort gagneront respectivement un des 5 lots ci-dessous détaillés.**

#### ARTICLE 6 :

Les tirages se dérouleront selon les modalités suivantes :

**Liste des Tirages :**

**Lot N° 1 offert par : LA MERIDIONALE et CORSICATOURS**

**Lot N° 2 offert par : CORSICA FERRIES et DESTINATION CORSE**

**Lot N°3 offert par : AIR CORSICA et UNIVAC « HOTEL JOSEPH CHARLES »**

**Lot N°4 offert par : CORSICA LINEA et HOTEL PASCAL PAOLI**

**Lot N° 5 offert par : AIR CORSICA et UNIVAC « HOTEL JOSEPH CHARLES »**

Participeront au tirage tous les formulaires ayant réuni les conditions énoncées à l'article 4.

**5 participants tirés au sort gagneront respectivement un des 5 lots ci-dessous détaillés.**

## Détail des lots :

### 1<sup>er</sup> tirage

- Lot N° 1 offert par : LA MERIDIONALE ET CORSICATOURS

#### Le transport : [LA MERIDIONALE](#)

1 traversée A/R pour 2 personnes + 1 véhicule (auto) (hors droits et taxes, hors repas et petit déjeuner, hors période juillet, août) toutes les conditions vous seront détaillées le moment venu.

#### L'hébergement : [CORSICATOURS](#)

4 jours /3 nuits en petit déjeuner

à l'hôtel CAMPO DELL' ORO\*\*\*\* en chambre double à AJACCIO

période de réservation Novembre 2016 à Avril 2017 (hors période de fermeture annuelle fin décembre)

### 2ème tirage

- Lot N° 2 offert par : CORSICA FERRIES et DESTINATION CORSE

#### Le transport : [CORSICA FERRIES](#)

Un bon d'une valeur de 200 € à valoir sur une réservation Corsica Ferries, utilisable jusqu'au 20/09/2017, pour une traversée du 20/09/2016 au 20/09/2017.

VALEUR EN CORSICANAUTICS, 200CN, soit une valeur de 200 €

#### **CONDITIONS D'UTILISATION**

Bon sans valeur de remboursement utilisable jusqu'à la date mentionnée sous le code Avantage, sans possibilité de prolongation, dans la limite des places disponibles dans la classe tarifaire concernée. La valeur affichée en CorsicaNautics équivaut au même montant en €. La réservation est autorisée au plus tard 1 semaine avant le départ. La réservation réglée en partie ou en totalité avec le Bon Cadeau est non modifiable et non remboursable. Le Bon Cadeau est non cessible, non modifiable après émission, non cumulable et valable uniquement pour une réservation de traversée. Les taxes et droits portuaires ainsi que le complément du billet devront être acquittés par le bénéficiaire.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'utilisation partielle du Bon Cadeau.

L'utilisation du Bon Cadeau doit se faire exclusivement sur le [www.corsicaferreries.com](http://www.corsicaferreries.com). Le bénéficiaire doit obligatoirement être titulaire d'un compte CorsicaClub et effectuer sa réservation avec ce compte. Le code Avantage, mentionné sur ce document, doit être inséré dans le champ « Code Avantage » situé sur la page de sélection des traversées ou au moment du paiement.

Le bénéficiaire doit obligatoirement apparaître dans la liste des passagers du billet réservé avec le Bon Cadeau.

#### L'hébergement : [DESTINATION CORSE](#)

**8 Jours / 7 nuits**, en formule BB, pour 2 personnes en chambre double ou twin.

Itinéraire au choix parmi les circuits de la brochure « Sélection Spécial Circuits » 2017

**Valeur du lot : 900 €** soit 450 € / personne

**Ce tarif comprend** : une valeur de 450 € x 2 personnes (soit **900 € au total**) à déduire d'un des circuits proposé en brochure « Sélection Spécial Circuits » 2017

*Valable jusqu'au 31/12/2017.*

*Offre non cumulable, non remboursable.*

### **3<sup>ème</sup> tirage**

- **lot N°3 offert par** : AIR CORSICA ET UNIVAC « HOTEL JOSEPH CHARLES »

**Le transport** : [AIR CORSICA](#)

2 billets d'avion A/R valable sur le réseau AIR CORSICA.

**L'hébergement** : [UNIVAC « HOTEL JOSEPH CHARLES »](#)

un week-end à l'hôtel (hors Eté 18/06-20/09) pour la saison 2017

### **4<sup>ème</sup> tirage**

- **Lot N°4 offert par** : CORSICA LINEA

**Le transport** : [CORSICA LINEA](#)

1 billet pour 2 pax + véhicule de tourisme A/R sur nos lignes de Corse hors taxes et droits portuaires.

**L'hébergement** : [HOTEL PASCAL PAOLI](#)

2 nuits en chambre double avec petit déjeuner (selon disponibilité et sur demande)

### **5<sup>ème</sup> tirage**

- **Lot N° 5 offert par** : AIR CORSICA et UNIVAC

**Le transport** : [AIR CORSICA](#)

2 billets d'avion A/R valable sur le réseau AIR CORSICA.

**L'hébergement** : [UNIVAC « HOTEL JOSEPH CHARLES »](#)

un week-end à l'hôtel (hors Eté 18/06-20/09) pour la saison 2017

### **ARTICLE 7 :**

À l'issue du tirage, les gagnants seront contactés directement par mail à l'adresse indiquée sur le formulaire de participation avant le 07 octobre 2016 et seront informés par l'ATC des modalités de retraits des offres.

### **ARTICLE 8 :**

Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables de la mauvaise transmission des coordonnées.

Toute demande comportant des coordonnées incomplètes, erronées ou falsifiées sera considérée comme nulle. Les sociétés organisatrices se réservent le droit de vérifier les coordonnées des gagnants, leur authenticité et le respect des conditions de participation à ce jeu. Toute falsification entraîne automatiquement l'élimination du participant. Les sociétés organisatrices se réservent en outre la possibilité d'exercer des poursuites en cas de falsification caractérisée.

#### ARTICLE 9 :

Le règlement complet est consultable sur [visit-corsica.com](http://visit-corsica.com).

#### ARTICLE 10 :

Les sociétés organisatrices se réservent le droit d'annuler, de reporter, de prolonger, d'écourter ou de modifier partiellement ou en totalité la présente opération, si les circonstances les y obligent, sans avoir à justifier de cette décision et sans que leur responsabilité ne puisse être engagée en aucune manière de ce fait.

#### ARTICLE 11 :

Les coordonnées des participants seront collectées et traitées informatiquement, conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06 janvier 1978. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations le concernant en écrivant à l'adresse suivante :

**ATC – Jeu concours SALON IFTM 2016**

**17, boulevard du Roi Jérôme**

**20181 Ajaccio Cedex 01**

**Ou nous contacter par E- mail à l'adresse : [contact@ctc-atc.com](mailto:contact@ctc-atc.com)**

#### ARTICLE 12 :

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

#### ARTICLE 13 :

Tout litige concernant l'interprétation et/ou les cas non prévus par le présent règlement sera tranché par les sociétés organisatrices, dont les décisions seront souveraines et sans appel. Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en considération après un délai d'un mois suivant la date de clôture du jeu.

#### ARTICLE 14 :

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique relative aux modalités du jeu ou à l'interprétation du présent règlement.

#### ARTICLE 15:

Au-delà du 07 décembre 2016 les lots non réclamés seront considérés perdus et ne pourront être utilisés.